

CÔTE D'IVOIRE - Enquête sur l'Etat de la Gouvernance et le Renforcement des Capacités : le cas de la ville d'Abidjan (2005)

**Institut National de la Statistique - Minsitère d'Etat, Ministère du Plan et du
Développement**

Rapport généré le: October 8, 2015

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <http://www.ins.ci/n/nada/index.php>

Aperu

Identification

ID
CIV-INS-EGRC-2005

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION

Version finale.

DATE DE PRODUCTION

2006-09-01

Aperu

TYPE DE DONNES

Donnes chantillones [ssd]

UNITS D'ANALYSE

Mnage

Individus de 18 ans et +

Champ

NOTES

Echantillonnage et caractristiques des enquts

Connaissance et Caractrisation de la gouvernance

Qualit des administrations

Axes stratgiques majeurs en matire de gouvernance post crise

GEOGRAPHIC UNIT

La Ville d'Abidjan.

UNIVERS

Mnages,

Individus de 18 et +

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Institut National de la Statistique	Minsitre d'Etat, Ministre du Plan et du Dveloppement

FINANCEMENT

Nom	Abbrviation	Rle
Secrtariat National la Gouvernance et au Renforcement des Capacits	SNGRC	

Production des mtadonnes

MTADONNES PRODUITES PAR

Nom	Abbrviation	Affiliation	Rle
Institut National de la Statistique	INS		

DATE DE LA PRODUCTION DES MTADONNES

2006-09-01

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version finale

Echantillonnage

Mthode d'échantillonnage

Le type d'échantillonnage : le type d'échantillonnage adopté pour tirer l'échantillon de cette enquête est le sondage aléatoire deux degrés. Il est le plus adapté et le plus utilisé pour réaliser les enquêtes auprès des ménages en Afrique. Ce type de sondage possède les avantages suivants :

Il est adapté aux bases de sondage existantes (généralement les résultats d'un recensement général de la population) et permet de pallier leurs insuffisances ;

Il permet de reconstituer la population totale ;

Le tirage deux degrés permet de réduire la dispersion dans l'échantillon (la distance entre deux ménages interviewés) et donc de réduire le coût et le temps de réalisation. Une répartition judicieuse entre le nombre et la taille des unités primaires permet d'obtenir une précision suffisante des indicateurs statistiques observés sur l'échantillon ;

Il permet un calcul a posteriori de la précision des estimateurs.

Unité primaire : La définition de l'unité primaire est ce niveau d'avancement très importante. Peuvent être retenus comme unité primaire la commune, le DR (district de recensement), le quartier ou l'ilot. Afin de répondre efficacement aux objectifs de ce plan de sondage, le District de Recensement (DR) a été retenu comme unité primaire. Ce choix est justifié par le fait que les DR sont relativement homogènes en terme de population avec une taille moyenne d'environ 200 ménages. Cette taille est adaptée aux enquêtes ménages contrairement aux lots qui sont de très petite taille et aux communes ou quartiers qui sont de grande taille.

Base de sondage des unités primaires : La base de sondage des unités primaires est un extrait du fichier du RGPH98. Elle donne la liste de l'ensemble des localités recensées en 1998. Elle fournit des informations sur la population et le nombre de ménages par localité, secteur administratif, sous-préfecture, département et région. Elle donne en particulier le nombre de ménages par commune et par DR de la ville d'Abidjan.

Base de sondage des unités secondaires : la base de sondage des unités secondaires, qui sont en fait les ménages, sera établie après le dénombrement de l'ensemble des unités primaires tirées au premier degré.

Coefficients d'extrapolation : le plan de sondage permet de calculer des coefficients d'extrapolation qui représentent le poids absolu ou relatif du ménage tiré (nombre de ménages représentés) dans l'échantillon :

Au premier degré

On tire les districts de recensement, indépendamment les uns des autres, de manière aléatoire probabiliste égale (proportionnellement au nombre de ménages). Soit (i) un DR donné, la probabilité P_i d'inclusion du DR (i) dans l'échantillon est donnée par la formule suivante :

où M_i le nombre de ménages du DR (i) , M le nombre total de ménages et m la taille de l'échantillon des unités primaires.

Au second degré

On tire, après dénombrement du district de recensement sélectionné, probabiliste égale et avec remise, 15 ménages enquêtés de ce DR. Soit j_i un ménage résidant dans le DR i , la probabilité conditionnelle d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon du DR sachant que son DR (i) a été tiré au premier degré est donnée par la formule :

(2)

Où M_i est le nombre de ménages dénombrés dans le district de recensement (i) .

Probabilité d'inclusion

Ainsi, la probabilité d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon est :

(3)

(4)

L'on remarquera que si pour un district de recensement donné, le nombre de ménages (M_i) est égal au nombre de ménages a priori (M_i), la probabilité d'inclusion est identique pour tous les ménages et dans ce cas, le plan de sondage deux degrés est équivalent à un sondage aléatoire simple. Le coefficient d'extrapolation pour chaque ménage de l'échantillon est l'inverse de sa probabilité d'inclusion.

Écarts au plan de sondage

402 ménages non enquêtés sur un total de 1485 soit 27,07%.

Taux de réponse

Taux de réponse l'enquête ménage

L'enquête ménage a permis d'interviewer 1 083 ménages sur les 1 485 prévus (une grappe ayant été détruite après le

nombrement), soit un taux de participation (ou de réponse) de 72.93%. Le différentiel s'explique par les absences (le taux est de 21,3%) et dans une moindre mesure les refus (de l'ordre de 3%). Le tableau suivant donne le taux de participation l'enquête ménage :

Tableau 2 : Taux de participation l'enquête Ménages Effectifs en pourcentage

Ayant participé	1 083	72.93%
Absents	316	21.28%
Non enquêtés	42	2.83%
Ayant refusé	44	2.96%
Total	1 485	100%

La distribution du taux de participation par commune indique que les plus fortes participations sont enregistrées dans les communes de Koumassi (78.83%) et de Marcory (77.14%). A contrario, les plus faibles participations ont été enregistrées dans les communes d'Adjam (65.19%) et de Cocody (68.15%). Le tableau suivant donne la distribution des ménages enquêtés par commune.

Taux de réponse l'enquête individuelle

L'enquête ménage a donc permis d'identifier et de sélectionner une population de 5 338 personnes dont 2 471 personnes ligibles (ayant au moins 18 ans). La répartition de cette population est donnée dans le tableau suivant :

Le taux global de participation l'enquête individuelle est de 68.27%. Ce taux est sensiblement proche des taux de participation des autres enquêtes réalisées par l'INS au niveau de la ville d'Abidjan. En considérant le sexe, 68.40% des hommes ligibles et 68.14% des femmes ligibles ont accepté de participer l'enquête.

Ces différents taux de réponse relativement importants par rapport aux enquêtes ménages réalisées par l'INS dans la ville d'Abidjan témoignent de l'adhésion des populations et de leur volonté de s'exprimer sur la gestion du pays.

Questionnaires

Aperu

Mnages

Individus 18 ans et +

Collecte des données

Enquêteurs

Nom	Abbrviation	Affiliation
Institut National de la Statistique	INS	Minsitre d'Etat, Ministre du Plan et du Dveloppement

Traitements des donnes

No content available

Evaluation des donnees

No content available